



Crésus Salaires

21 - Menu Options

21.1 - Dossier de travail

21.2 - Définitions

21.3 - Messages

21.4 - Outils Swissdec

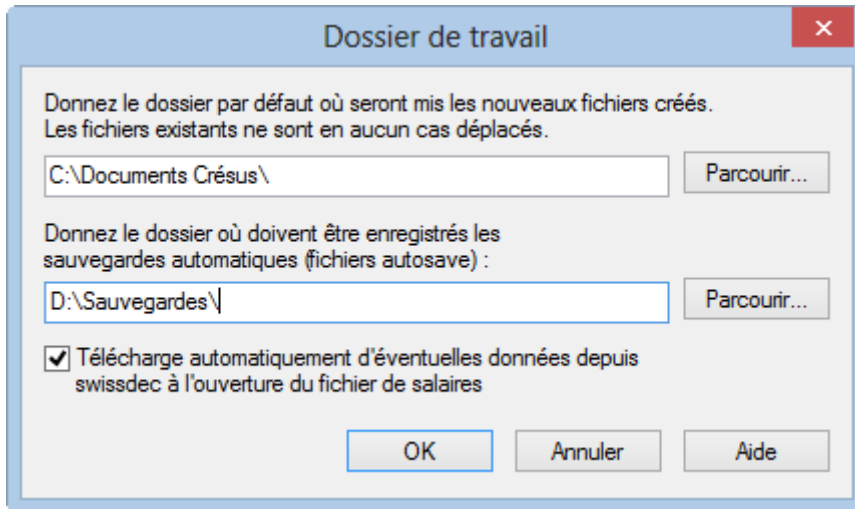
21.5 - Affichage

21.6 - Mode complet, mode simplifié

21 - Menu Options

Cette section présente des points du menu options.

21.1 - Dossier de travail



Cette option est disponible en *mode complet* (§21.6 Mode complet, mode simplifié). Vous pouvez choisir le dossier utilisé par défaut par Crésus Salaires pour l'ouverture ou la création d'un nouveau fichier. Ce choix ne dépend pas du fichier couramment ouvert.

Spécifiez également le dossier où doivent se faire les sauvegardes automatiques (*fichiers Autosave*). Par défaut, ces fichiers sont enregistrés dans un dossier **.sav** dans le même dossier que le fichier salaires.

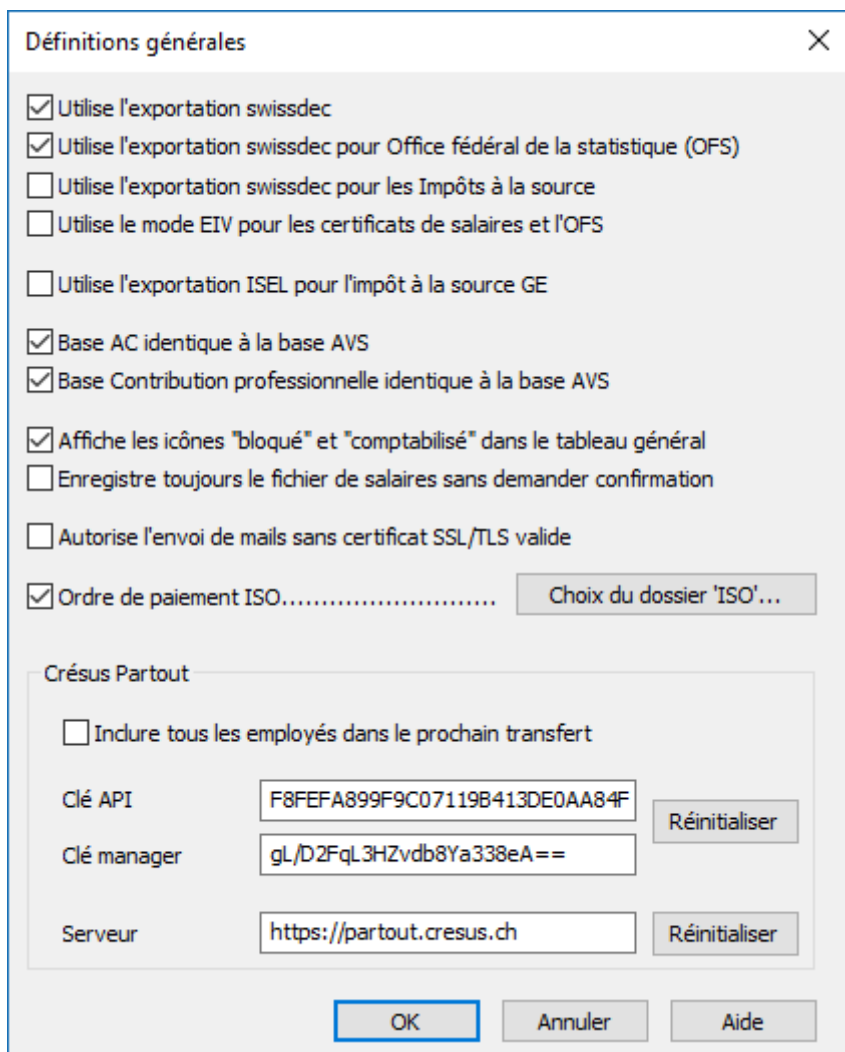
Si les données sont accédées depuis plusieurs postes de travail, il est important que les autosave soient enregistrés dans le même dossier depuis tous les postes.

21.2 - Définitions

Ce dialogue est accessible en *mode complet* (§21.6 Mode complet, mode simplifié).

Activez l'*exportation Swissdec* et OFSTAT pour pouvoir utiliser ces fonctionnalités.

La norme Swissdec exige que tous les salaires d'une année soient générés de la même manière. Il n'est donc pas possible d'activer le mode Swissdec en cours d'année, à moins de supprimer tous les salaires existants.



Définitions générales [X]

- Utilise l'exportation swissdec
- Utilise l'exportation swissdec pour Office fédéral de la statistique (OFS)
- Utilise l'exportation swissdec pour les Impôts à la source
- Utilise le mode EIV pour les certificats de salaires et l'OFS
- Utilise l'exportation ISEL pour l'impôt à la source GE
- Base AC identique à la base AVS
- Base Contribution professionnelle identique à la base AVS
- Affiche les icônes "bloqué" et "comptabilisé" dans le tableau général
- Enregistre toujours le fichier de salaires sans demander confirmation
- Autorise l'envoi de mails sans certificat SSL/TLS valide
- Ordre de paiement ISO.....

Crésus Partout

- Indure tous les employés dans le prochain transfert
- Clé API:
- Clé manager:
- Serveur:

Dans certains cas, il peut être nécessaire de différencier la *base AC* et/ou la *base pour la contribution professionnelle* de la *base AVS*. Il suffit alors de désactiver la case à cocher correspondante.

Par défaut, Crésus affiche un cadenas à côté des salaires bloqués, et 3 pièces de monnaie à côté des salaires comptabilisés. Désactivez l'option *Affiche les icônes* pour les cacher.

- *Enregistre toujours le fichier sans demander confirmation* : dans ce mode, lorsque vous quittez Crésus Salaires, le fichier est automatiquement enregistré sur le disque.
- *Paiements en format ISO* : les logiciels Crésus permettent de produire des fichiers OPAE ou DTA (§5 Paiements par DTA et/ou OPAE) au format international XML ISO 20022, connu sous le nom de « pain 001 ». L'activation de cette option vous oblige à choisir un dossier pour la dépose des fichiers générés.

21.3 - Messages

Les principales nouveautés et modifications apportées au logiciel sont consignées dans des messages qui sont affichés à l'ouverture du fichier. Il est possible de relire ici ces messages en tout temps.

21.4 - Outils Swissdec

Cette commande ouvre le dialogue du transmetteur. Pour une description complète, reportez-vous au §22 Swissdec de ce site.

21.5 - Affichage

Les autres commandes du menu *Options* permettent d'activer ou de désactiver certains éléments de l'affichage, en particulier :

- *Palette d'objets* : en mode de dessin, montre ou cache la palette d'objets
- *Règles* : en mode de dessin, montre ou cache les règles millimétriques
- *Grille* : en mode de dessin, active ou désactive la grille magnétique
- *Réglages grille* : en mode de dessin, permet de choisir le pas de la grille magnétique
- *Police pour l'écran* : permet de choisir la police utilisée pour le tableau général

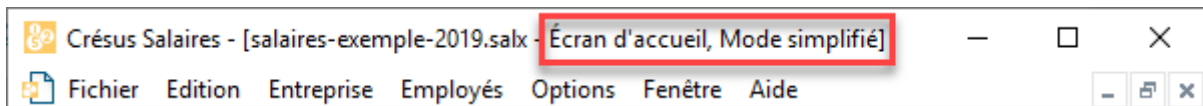
21.6 - Mode complet, mode simplifié

Crésus Salaires propose les 2 modes de travail simplifié ou complet.

En *mode simplifié*, on peut traiter les salaires et les données principales, mais plusieurs fonctions avancées sont masquées.

Il est nécessaire de passer en *mode complet* pour pouvoir paramétrer le logiciel et accéder aux fonctions avancées. Le *mode complet* peut être protégé par un mot de passe (§19.16 Mots de passe).

Le mode de travail est affiché dans la barre de titre :



Pour passer d'un mode de travail à l'autre, utilisez la commande *Options > Mode complet* ou *Options > Mode simplifié*. Le raccourci-clavier **Ctrl** + **Y** bascule d'un mode à l'autre.

Par défaut, un fichier s'ouvre en *mode simplifié*.